

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 3 octobre 2013 à 20 h 30

Etaient présents :

Mmes : ETIEN - GALY - JOLY - LAKRICHI - MARTY.

MM. : DIMILTA - ENJALBERT - MARIOJOULS - RAYNAUD - ROQUES - SERIEYS - SEVERAC - SIADOUS - TURLAIS -.

Absents excusés et représentés : Mme PETIOT.

MM. BENAZECH - DUPONT - FABRE - PUECH.

Secrétaire de séance : Mme MARTY Marie-Christine.

Le compte-rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

Décision modificative, budget communal

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, les virements de crédits suivants :

Virements de crédits	Diminution sur crédits déjà alloués		Augmentation des crédits	
	Chapitre et article	Sommes	Chapitre et article	Sommes
Espace sportif et polyvalent	2313-245	36 000 €		
Logiciels			205	6 000 €
Matériel de transport			2182	30 000 €
Dépenses imprévues	022	1 648 €		
Fonds péréq. intercom. et com.			73925	1 648 €

Modification du Plan Local d'Urbanisme, secteur de Missègle

Considérant qu'il n'y a eu aucune observation faite tant par le public que par les personnes associées au cours de la mise à disposition du projet qui a eu lieu du 20 août au 21 septembre 2013, le Conseil Municipal approuve la modification simplifiée du PLU sur le secteur de Missègle, par 18 voix pour (Mme JOLY ne prenant pas part au vote).

Désignation des délégués à la Commission « Granit – suivi du site des Braguels »

Suite à la dissolution du Syndicat du Sidobre, la Communauté de Communes met en place une commission dénommée « Granit – suivi du site des Braguels » pour laquelle il convient de désigner les délégués de la Commune qui siègeront au sein de cette commission.

Le Conseil Municipal, désigne, à l'unanimité :

- Monsieur Francis DIMILTA, en qualité de délégué titulaire
- Monsieur Roland RAYNAUD, en qualité de délégué suppléant.

Convention avec les services de l'Etat pour l'instruction des documents d'urbanisme

Suite à l'évolution des procédures dans le cadre des autorisations d'urbanisme, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec les services de l'Etat afin que ces derniers continuent à instruire les documents d'urbanismes, seuls les CUa seront instruits par la Mairie.

Acceptation participation travaux de goudronnage

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, la proposition de participation de 4 000 € faite par Monsieur PETIT Michel pour les travaux réalisés sur le chemin rural n° 72 de la Simonié.

Déclassement partie terrain à Labourdarié

Considérant que le talus, d'environ 126 m², jouxtant la propriété de Monsieur PRADEL et Madame GOMEZ, à Labourdarié II, n'a aucun intérêt pour la Commune, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de le soumettre à l'enquête publique en vue de son déclassement et de sa vente
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte correspondant.

Inscription sentier de randonnée dénommé « GR de Pays du Sidobre et Monts de Lacaune »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable pour l'inscription au Plan Départemental de la Randonnée des chemins ruraux composant le sentier de randonnée « GR de Pays du Sidobre et Monts de Lacaune » qui traversent le territoire de la Commune.

Extension école des Vignals

Afin d'engager le projet d'extension de l'école des Vignals, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à :

- Lancer la consultation pour la maîtrise d'œuvre
- Attribuer la maîtrise d'œuvre au candidat ayant présenté la meilleure offre
- Signer le marché et toutes les pièces afférentes à cette affaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.
